



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :  
le 12/12/2025

Publication :  
le 29/12/2025

**SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

**Délibération n° D-2025-427**

Marché de travaux - Réalisation d'un terrain synthétique stade  
de Massujat - Autorisation de souscrire les marchés

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Madame BOUTRIT Sophie

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

**Excusés :**

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2025**

Délibération n° D-2025-427

### **Direction de l'Espace Public**

### **Marché de travaux - Réalisation d'un terrain synthétique stade de Massujat - Autorisation de souscrire les marchés**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Considérant que la Ville de Niort possède 12 stades représentant un total de 28 terrains pour l'ensemble des associations utilisatrices qui sont au nombre de 18, auxquels s'associent des sections sportives d'établissements scolaires ;

Considérant que la norme technique d'utilisation hebdomadaire par terrain se situe entre 10 et 12 h pour un terrain d'entraînement (et 4 h pour un terrain d'honneur), contre cinq fois plus pour un terrain avec un revêtement synthétique ;

Considérant qu'en raison du réchauffement climatique et de leur surutilisation, les terrains enherbés se dégradent plus précocement, générant des coûts d'entretien et d'exploitation (arrosage) importants du service espaces verts ;

Considérant qu'il n'est plus possible d'offrir de nouveaux créneaux pour répondre aux besoins ;

Considérant que le terrain en stabilisé du stade de Massujat n'offre pas la qualité de jeu nécessaire, présente une emprise inférieure (100 x 60) aux terrains standards (105 x 65 m) et un éclairage consommateur d'énergie ;

Considérant qu'une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée au mois d'août 2025, en vue de la conception d'un terrain synthétique avec un éclairage extérieur à leds, sur le terrain stabilisé du stade de Massujat ;

Considérant que le montant prévisionnel du marché est de 1 085 271,30 € HT (soit 1 302 325,56 € TTC)

Considérant que le marché de travaux relatif à la réalisation d'un terrain synthétique à venir, est organisé en deux lots et comprendra, entre autres :

#### **Lot 01 Terrassements, revêtements, terrain de sport, clôture et VRD : montant prévisionnel de 939 403,30 € HT**

- la dépose et l'évacuation des équipements existants ;
- la démolition des ouvrages de génie civil existants ;
- le décapage de la terre végétale autour de l'emprise existante afin d'agrandir l'aire de jeux et mettre aux normes les abords du terrain ;
- les terrassements en déblais et évacuation ;
- le réglage et compactage du fond de forme ;
- la pose d'un géotextile ;
- la fourniture de matériaux de remblais ;
- la mise en œuvre de béton aux abords et de bordures ;
- la réalisation d'un réseau de drainage ;
- la réalisation d'une couche de souplesse ;
- la fourniture d'un gazon synthétique avec son garnissage ;
- la fourniture d'une brosse pour l'entretien ;
- la pose des équipements sportifs, clôtures, pares-ballons, main courante ;
- les essais réglementaires ;
- l'aménagement des abords.

#### **Lot 02 Eclairage : montant prévisionnel de 145 868,00 € HT**

- la mise en place d'un nouvel éclairage en leds, y compris mâts ;
- un panneau score et son alimentation.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les caractéristiques du marché telles que définies ci-dessus ;
- autoriser la signature du marché à venir, relatif à la réalisation d'un terrain synthétique sur le stade de Massujat, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

**Sophie BOUTRIT**

Le Président de séance

**Jérôme BALOGE**